

4 Parcs pilotes pour une Université populaire du cadre de vie



Il y a 6 ans, le réseau des Parcs a travaillé sur la création d'un outil favorisant la participation habitante. Dans ce cadre, un mémoire a été produit par Véronique Daumont lors d'une formation au CNAM de Toulouse. Puis un séminaire dédié à ce thème a été organisé dans le Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes donnant lieu à la publication « Faut-il créer une Université populaire de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture ? Vers une conscience possible des territoires » en 2018.

Ces deux étapes marquantes ont permis de confirmer le besoin d'avancer sur l'implication des habitants à leur cadre de vie et à la richesse locale en dehors des stratégies individuelles immobilières et foncières. On résumait à l'époque cette approche par la question suivante : Comment les habitants peuvent-ils vivre pleinement le territoire et que peuvent-ils y apporter pour le valoriser, a minima, comment mieux le connaître et en prendre soin ? Comment traiter cette problématique à l'échelle du réseau ? De quoi avons-nous besoin et que faut-il créer ? Où en sommes-nous aujourd'hui de ce projet ?

Il est très vite apparu que certains axes semblaient davantage stratégiques et porteurs que d'autres. En effet, l'habitat, l'alimentation, la culture et la nature dont le paysage, ont été identifiés comme structurants pour la qualité d'un projet local dans lequel l'implication des habitants en garantit aussi son fonctionnement. Cependant, très vite les Parcs ont eu conscience de leur gouvernance où finalement la participation habitante n'en est qu'à ses débuts. Pour les questions d'aménagement du territoire, des mots comme urbanisme demeurent vagues dans l'inconscient collectif, la valeur du mot architecture est perçue comme élitiste et renvoie à des édifices d'exception, quant à celui de paysage, la population a tendance à le limiter à des cartes postales ou à s'en extraire, ce qui donne à l'ensemble, un mélange dans lequel, l'habitant ne se sent pas directement partie prenante, parce qu'il ne l'entend pas comme une donnée participant à la mise en cohérence de son cadre de vie, comme par exemple avec l'implantation d'éoliennes. On reste loin de la construction d'une stratégie en faveur du cadre de vie, et encore moins d'un « Projet local » au sens d'Alberto Magnaghi ; c'est-à-dire un projet de territoire qui entend répondre autant qu'il le peut, aux besoins des habitants à partir des ressources et des savoir-faire locaux. C'est à ce moment que les Parcs ont ressenti le besoin de créer un outil visant à rendre facile d'accès les enjeux autour du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture.

Dans cet esprit, a été créé la série de vidéos *Inventer demain*, présentant pour les premiers numéros l'intérêt et la pertinence de l'Université populaire pour ensuite mettre en avant des actions concrètes des territoires. Le choix a aussi été fait de créer une plateforme internet, qui à la fois présenterait des initiatives exemplaires d'implications des habitants au fonctionnement de leur territoire, notamment sur les questions d'habitat et d'alimentation, et ensuite, de pouvoir pour les territoires qui se sentiraient prêts à aller jusque-là, de mettre en ligne de l'habitat à rénover afin aussi de limiter l'étalement urbain par la construction neuve. Deux appels d'offres ont été lancés en 2021 par la Fédération des Parcs, l'un pour tourner 5 clips *Inventer demain* et un autre pour créer la plateforme Internet appelée Université populaire du cadre de vie. C'est Arnaud Jamin qui a été retenu pour réaliser les films et Terre de Pixels pour la plateforme Internet. Il ne manquait pour commencer que des Parcs voulant se lancer dans l'aventure.

Quatre Parcs aujourd'hui s'engagent à expérimenter la plateforme. Il s'agira ensemble et pour chaque

Parc de trouver une façon judicieuse de structurer l'offre territoriale autour du cadre de vie et de donner la possibilité aux habitants de contribuer d'une manière ou d'une autre au travers de petites annonces et de forums. Cette question de l'offre territoriale va s'attacher à capitaliser et à mettre à disposition les ressources du territoire, comme par exemple la mise en réseau des architectes, des artisans, des agences immobilières, des distributeurs de matériaux locaux, de épicerie proposant des produits locaux, des associations sportives et culturelles, des actions en faveur de la découverte de la nature, des maisons de santé... Cette structuration se fera selon une méthode adaptée aux 4 Parcs volontaires et avec un engagement autour de valeurs pour les prestataires qui s'engageront à participer à la plateforme...

Pour cela, la Fédération des Parcs travaille à l'élaboration d'une mission autour du marketing territorial qui abordera aussi d'autres thèmes comme le projet *Destination Parcs ...*

Les 4 Parcs pilotes qui travailleront à cette première expérimentation sont : la Brenne, la Chartreuse, le Massif des Bauges et les Préalpes d'Azur. Une série de visioconférences aura lieu au premier trimestre ; l'objectif est de préparer un premier lancement de la plateforme pour le printemps et notamment à l'occasion du colloque dans le Golfe du Morbihan sur *L'implication des habitants et des acteurs* les 22 et 23 mars 2022.

Contact

Nicolas Sanaa, Fédération des Parcs, Chargé de mission Aménagement du territoire

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - 06 63 47 46 77

Ophélie Peirin, Fédération des Parcs, Chargée de mission Marketing territorial

opeirin@parcs-naturels-regionaux.fr - 07 62 38 97 26